

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®



POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

PICARDIE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 01 du 07 avril 2003 - 02 pages

Pomme de Terre

Maintenir la qualité de sa production

Le développement de la pomme de terre peut être perturbé par des parasites présents dans le sol mais également au niveau des tubercules. Si des méthodes chimiques (traitement des plants, du sol, ...) existent, il ne faut pas oublier de mettre en œuvre les méthodes de lutte culturale. Celles-ci sont souvent très simples à appliquer et favorisent une bonne implantation de la culture ainsi que sa qualité.

Utiliser du plant certifié

Le plant de pomme de terre peut véhiculer l'ensemble des parasites qui seront rencontrés pendant la culture. Si certaines maladies sont facilement quantifiables (rhizoctone, gales), le suivi d'autres parasites nécessite des analyses de laboratoire (nématodes, pourriture brune, virus...). L'utilisation d'un plant non contrôlé peut donc favoriser le développement de ces parasites et causer des problèmes pour la culture au niveau de l'exploitation et parfois au niveau des exploitations voisines (contamination par transport de terre, échange de matériel). L'utilisation de plant certifié permet de garantir un niveau de qualité précis par parasite avec des tolérances plus ou moins fortes selon la maladie, par exemple :

- tolérance nulle pour les nématodes
- tolérance de 0,2% pour le mildiou.

!!!Pour préserver la qualité des plants certifiés jusqu'à la plantation, préservez-les du gel (gelées matinales) et de la pluie !!!

Parasites à surveiller

Taupins

Le retrait du lindane favorise le retour de ce parasite en culture. En cas de présence, la lutte chimique doit s'envisager avant la plantation des pommes de terre (tableau 1).

Maladies des tubercules

Deux principales maladies sont à prendre en compte : le rhizoctone et la gale argentée. En cas de présence d'erwinia ou de fusariose, aucun traitement chimique n'est possible et efficace avant plantation, seul le tri des plants peut être réalisé. Pour la gale commune, il faudra mettre en œuvre des techniques culturales pour s'assurer une production de qualité. Pour la dartrose, la maladie s'observe principalement dans les secteurs de production de Champagne-Ardenne.

Brefs rappels sur le Rhizoctone brun et la Gale argentée

En plus du manque à la levée, ces deux parasites altèrent directement l'aspect visuel du tubercule fils.

Rhizoctone brun *(Rhizoctonia solani)*

Présence de sclérotes, taches brunes, sur l'épiderme du tubercule

Gale argentée *(Helminthosporium solani)*

Taches circulaires argentées qui présentent des ponctuations noires (pouvant être confondues avec la Dartrose).

Afin de satisfaire les besoins du consommateur qui privilégie l'aspect visuel, la qualité de présentation du tubercule doit être parfaite. Pour ce faire, les techniques culturales associées à un traitement de plant sont essentielles pour assurer une bonne qualité.

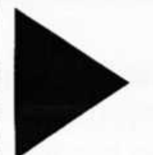
Mesures culturales :
Utiliser du plant certifié, éviter des plantations précoces (sol suffisamment réchauffé, ne pas planter en dessous de 10°C).


Tableau 1 : Spécialités homologuées en traitement de sol contre le Taupin

Spécialités	Matière active	Dose	Observation
MOCAP 10 G	éthoprophos	60 kg/ha	En plein AVANT plantation
MOCAP 20	éthoprophos	30 l/ha	En plein AVANT plantation
DURSBAN 5G	chlorpyriphos-éthyl	80 kg/ha 25 kg/ha	En plein AVANT plantation En localisation
MARSHAL FORT	carbosulfan	12.5 kg/ha	En localisation
SPI	carbosulfan	12.5 kg/ha	En localisation



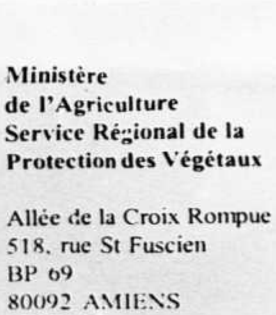
Si ce n'est déjà fait, pensez à vous réabonner !



Utiliser du plant certifié

Choisir le traitement de plant le mieux adapté

Assurer la traçabilité des lots de plants


Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux

Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
BP 69
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56
E-mail : srpv.draf-picardie@agriculture.gouv.fr
Notre site : www.srpv-picardie.com

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Christophe MARTINET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1823AD
ISSN n°07576609

Tarif Courrier 55 €
Tarif Fax 55 €
Tarif E-mail 55 €

Les traitements.

Le tableau ci-dessous présente les spécialités commerciales homologuées pour le traitement des plants avant plantation.

				Efficacité	
Spécialités	**Utilisation**	**Composition**	**Dose**	**Rhizoctone**	**Gale argentée**
Nombreuses	Poudrage	*mancozèbe*	3 kg/t	*	++
OSCAR WG	UBV	*mancozèbe + flutolanil*	1.33 kg/t	*** (*)	++ (*)
OSCAR	Poudrage	*mancozèbe + flutolanil*	2 kg/t	***	++
IOTA P	Poudrage	*flutolanil*	2 kg/t	***	+
IOTA L	UBV	*flutolanil*	0.18 l/t	***	+
MONCEREN P	Poudrage	*pencycuron*	2 kg/t	***	0
MONCEREN L	UBV	*pencycuron*	0.75 l/t	***	0
RIZOLEX P	Poudrage	*toclofos-méthyle*	2 kg/t	***	0
RIZOLEX L	UBV	*toclofos-méthyle*	0.2 l/t	**	0
ROVRAL FLO	UBV	*iprodione*	0.2 l/t	*	+

Efficacité sur le rhizoctone :
*** efficace
** efficacité moyenne
* peu efficace

Action sur la gale argentée
++ bonne action
+ action secondaire à confirmer
0 aucune efficacité

(*) source firme

Règlementation :

Assurer la traçabilité des lots de plants

L'**introduction** de plants de pomme de terre **en provenance de pays tiers autres que la Suisse** est **interdite** dans tous les états membres de l'Union Européenne.
En revanche, la circulation de plants entre Etats membres est possible, mais elle est soumise à une **réglementation spécifique pour les plants originaires des Pays-Bas, de l'Allemagne et du Danemark**.

Les lots provenant de ces trois pays doivent être **déclarés** au SRPV à leur introduction sur le territoire et mis à disposition pour d'éventuelles **analyses** portant sur les bactéries responsables de la pourriture brune et de la pourriture annulaire.

Pour faciliter les contrôles sur les lots introduits, nous vous demandons de :

⇨ **ne pas mélanger** les différents lots de plants de pomme de terre stockés,

⇨ **attendre 15 jours** pour manipuler les plants : en cas de prélèvement, attendre l'obtention du résultat d'analyse négatif avant d'entreprendre toute plantation.

⇨ **conserver pendant au moins deux ans** les passeports phytosanitaires (étiquettes bleues et/ou bons de livraison)

⇨ **bien repérer les parcelles** où sont implantés les différents lots lors de la plantation.

Sécuriser le traitement

↬ utilisez des **produits homologués aux doses préconisées,**

↬ **préservez la santé de l'applicateur** par le port de gants, de masques, de lunettes, de combinaisons en évitant la " méthode sandwich ".